

Premier degré : carte scolaire

Avant le confinement et la situation de crise, la rectrice avait demandé un retrait de 20 équivalent temps plein premier degré dans les Ardennes. Suite aux annonces du ministre, 17 ETP ont été remis dans la balance avec les conditions suivantes :

- pas de retrait de poste dans les communes de moins de 5000 habitants sans l'accord du maire
- retrait dans les communes de plus de 5000 hab possible à conditions de ne pas baisser le taux d'encadrement de la commune

Les axes de travail sur la carte scolaire départementale étaient de tendre vers :

1. effectifs max. 24 en GS, CP, CE1
2. poursuite CP, CE1 à 15 max. en éducation prioritaire
3. poursuite des CP dédoublés dans certaines communes rurales mais pas forcément avec des CE1 dédoublés (en fonction des indicateurs)
4. allègement des classes maternelles dans le périmètre de la cité éducative

| Implantations/Créations | retraits |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Jolio-Curie (Ch-M) • Rouget de Lisle (Ch-M) • Wautelet (Ch-M) • J.Mouron (Signy-le-Petit) • Les Ayvelles/Chalandry-Elaire • Secheval • Novy-Chevrières • Caquot (Ch-M) • Saulces-Monclin • Bazeilles • Vouziers • un poste de conseiller (ère) pédagogique maternelle • 2 demis postes de référents mathématiques (IEN Rethel et Revin) | <ul style="list-style-type: none"> • J.Zay (Ch-M) • G.Ouvrard (Sedan) • H.Bronnert (Ch-M) • M.Trabbia (Revin) • R.Hugot (Bogny-sur-Meuse) • Congar/Fond de Givonne (Sedan) • Tournes (régularisation, rentrée 2019) • Kennedy/Jaurès (Ch-M) • C.de Gaulle (Givet) • PDMQDC (Vouziers) • 4 postes G vacants : Viénot élémentaire (Ch-M), Juniville, Esplanade (Sedan), Carignan élémentaire • 3 postes brigade formation continue vacants • 0,5 PAP Vrigne-aux-Bois |

Questions du Sgen- CFDT :

1. A propos de la mesure sur les grandes sections de maternelle à moins de 24 élèves : comment cela sera-t-il compté dans les moyennes par écoles ?
Règle appliquée de façon scrupuleuse. Comme 25 en EP. Vigilance afin qu'il n'y ait pas d'effets secondaires en PS et MS.
2. Date de sortie de la circulaire **mouvement intra départemental** ? *Dernière semaine d'avril.*
Selon quel calendrier ? *CDEN le lundi 27 avril. Saisie des vœux : 4 mai > 19 mai*
3. Le rééquilibrage des postes aura-t-il un impact sur la politique départementale des temps partiels mais aussi disponibilité-congé parental, congés de formation, les départs CAPPEI ?

Pas de changement de politique, pas d'impact particulier. Vigilance.

4. Sur la continuité pédagogique :

- Les enseignant·es doivent-ils aborder de nouvelles notions pédagogiques, quitte à creuser un peu plus les inégalités entre les familles ?

Non. Evaluations formatives, pas sommatives.

- Combien de familles restent injoignables suite aux appels des équipes pédagogiques ?

Peu ou non répondants : 3,7 % en collège, 2,1 en LGT, 6 % en LP (12 % en CAP), 6 % en SEGPA ; écoles : 3,2 % (non répondants, pas d'enquête peu répondants)

- Au-delà des paroles très claires du DASEN, un cadrage pédagogique sera-t-il communiqué aux personnels sur les « vacances qui seront des vacances » ? (Droit à la déconnexion, travail demandé pour les élèves, permanence téléphonique pour les directrices et directeurs, appels aux familles par les enseignant·es...)

Il faut se reposer, se réguler, distinguer les temps. Reposez-vous, prenez soin des vôtres.

5. Accueil des enfants des personnels prioritaires :

- Le nombre de sites d'accueil va-t-il évoluer après les congés (des regroupements sont-ils prévus) ?

Le système est rôdé (site pour s'inscrire pour les familles), regroupements déjà faits en fonction des présences d'élève. Les collectivités prennent le relais pendant les vacances mais l'EN est là. Structure hybride en lien avec les collectivités (répartition des lieux d'accueil, ajustement...).

- Le nettoyage suit-il les règles d'hygiène ?

Gros travail de vigilance.

- Les volontaires disposent-ils maintenant tous de masques ? *Oui.*

- Les frais de déplacements des volontaires seront-ils pris en charge ? *Oui.*

6. Durant les congés scolaires, quelle organisation pour les "stages pédagogiques"?

Nous remarquons que dix élèves cela semble élevé. Nous avons testé les visioconférences à 10 avec des résultats parfois médiocre. D'autres part cibler des familles qui sont injoignables sans contact direct relève de la quadrature du cercle.

Ce sera pour des élèves et enseignants volontaires, les peu ou non répondants. Les élèves en très grandes difficultés mais en capacité de se connecter, ça reste effectivement difficile et limité.

- Quelle durée pour les séances ? • Combien de jours ?

6 heures max sur une semaine. Organisation au choix de celles et ceux qui vont participer.